



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Décembre 2015: progression saisonnière du chômage

Le taux de chômage dans le canton de Vaud est en hausse de 0.3 point par rapport à fin novembre 2015 et s'établit à 5.2% à la fin du mois de décembre 2015. Il retrouve ainsi la même valeur que celle enregistrée à fin janvier 2015. Cette progression du chômage est imputable au ralentissement saisonnier des métiers du bâtiment.

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud s'élève à 19'498, soit 1062 personnes de plus qu'à la fin du mois de novembre 2015 (+5.8%). L'effectif des demandeurs d'emploi(2) suit la même évolution pour atteindre 26'999 personnes (+3.9%).

Au cours du mois de décembre 2015, les ORP vaudois ont inscrit 3524 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2521 dossiers.

Cette augmentation du chômage s'explique, comme chaque année à cette période, par le ralentissement des activités liées à la construction (+753 chômeurs). Les jeunes de moins de 20 ans sont les seuls à avoir vu leurs effectifs reculer (-27 chômeurs), les hausses les plus significatives ayant touché les 30 à 39 ans (+375) et les 40 à 49 ans (+372).

Sur le plan régional, tous les districts enregistrent ce mois une augmentation saisonnière de leur taux de chômage. Avec 0.5 point de plus, le district du Jura-Nord vaudois présente la plus forte hausse de taux (5.2%). Les districts d'Aigle (6.1%), de l'Ouest lausannois (6.2%) et de Lausanne (6.7%) affichent quant à eux les taux de chômage les plus élevés du canton.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2406, en hausse de 58 personnes en un mois (+2.5%) et de 48 sur an (+2.0%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.6 point et atteindrait 4.6%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 81% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 janvier 2016

DECS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - francois.vodoz@vd.ch NB :
Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage